

HC
111
.A314
1974/75

IC

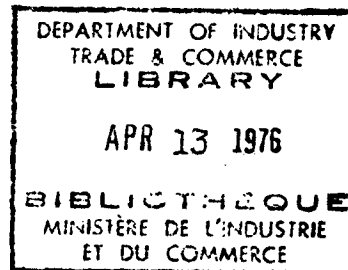


Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce

RAPPORT ANNUEL

1974-1975



Ministère de l'Industrie et du Commerce

RAPPORT ANNUEL

1974-1975

OTTAWA



L'honorable Don C. Jamieson
Ministre de l'Industrie et du Commerce
Ottawa (Ontario)

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport
annuel des activités du ministère de l'In-
dustrie et du Commerce, du 1er avril 1974
au 31 mars 1975.

Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre,
l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "O. G. Stoner". The signature is fluid and cursive.

O. G. Stoner
Sous-ministre

OTTAWA



À son Excellence
le très honorable Jules Léger, C.C.
Gouverneur général du Canada

Excellence,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence
le rapport annuel du ministère de l'Industrie
et du Commerce, pour la période du 1er avril
1974 au 31 mars 1975.

C'est le résumé des politiques et activités
du Ministère, ainsi que des services qu'il
a rendus, qui est soumis à Votre Excellence.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance
de mon profond respect.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Don C. Jamieson". The signature is bold and cursive.

Don C. Jamieson
Ministre de l'Industrie
et du Commerce

INTRODUCTION

Face à l'évolution rapide de la situation économique au cours de l'année 1974-1975, le ministère de l'Industrie et du Commerce a collaboré avec l'industrie et les affaires canadiennes à la recherche de nouveaux débouchés à l'étranger et à l'amélioration des relations avec les marchés traditionnels. Il a en plus favorisé l'amélioration de la productivité, l'efficacité, la qualité, la recherche et l'expansion au pays.

La situation économique a ajouté aux impératifs du Ministère qui, pour y faire face, a donné une nouvelle orientation à la plupart de ses programmes d'aide.

Entre autres, le Ministère a ouvert de nouveaux bureaux commerciaux ou affecté plus de personnel à d'autres déjà existants afin d'améliorer la promotion et l'exportation; et il a encouragé l'industrie et les affaires à tirer le maximum de profit des possibilités offertes dans le cadre des divers programmes d'exportation.

Le domaine des missions commerciales a débordé d'activités au cours de l'année. Le Canada a accueilli plusieurs groupes étrangers et, parallèlement, plusieurs groupes canadiens ont cherché de nouveaux marchés à l'étranger. Parmi les plus importantes, citons les quatre missions dirigées par le Ministre au Moyen-Orient, au Brésil, à Cuba et au Vénézuéla, qui ont permis d'établir des contacts entre les hommes d'affaires canadiens et leurs homologues étrangers et

entre les personnalités gouvernementales de ces pays. Ces rencontres officielles ont eu pour effet de faciliter l'accès de ces marchés aux Canadiens.

Pour en faciliter davantage l'accès, on a participé au niveau ministériel à la Conférence de Tokyo sur les tarifs, en septembre. Le Comité canadien du commerce et des tarifs a été formé en vue de telles rencontres. Un des aspects importants de cette façon d'aborder la question vise à obtenir la réduction ou l'élimination des barrières douanières et autres appliquées aux exportations canadiennes.

L'industrie et les affaires canadiennes profitent aussi des programmes visant à encourager l'innovation dans les secteurs des produits et de la technologie, et l'amélioration du design et de la production.

Ce rapport n'analyse pas les projets réalisés par le Ministère au cours de l'année, il s'en tient aux grandes lignes. Toutefois, il donne un aperçu général des activités majeures, il aborde les activités générales de la Direction du tourisme et résume les réunions du Conseil consultatif du Ministre.

CRÉATION DE NOUVEAUX PRODUITS

Par ses quatre grands programmes d'encouragement à la création de nouveaux produits, le Ministère a incité les sociétés canadiennes à mettre au point des produits nouveaux et originaux qui contribueront à l'expansion des marchés intérieur et d'exportation.

1. Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (DIP) - facilite, grâce à l'aide qu'il apporte, la participation de l'industrie canadienne à la mise au point et à la production du matériel de défense et de pièces qui exigent une technologie de pointe.
2. Le Programme d'aide au design industriel (IDAP) - fournit une aide financière visant à affermir la situation concurrentielle de l'industrie canadienne par l'amélioration de la qualité du design industriel de ses produits.
3. La Loi stimulant la recherche et le développement scientifiques (IRDIA) - prévoit que le Ministère consentira des subventions exemptes d'impôt fédéral et des crédits contre l'impôt dû, afin d'encourager la recherche scientifique au bénéfice du Canada.
4. Le Programme pour l'avancement de la technologie (PAIT) - le Ministère partage les coûts (normalement 50%) de projets de mise au point de produits et de procédés commerciaux nouveaux ou améliorés.

Les industries produisant du matériel pour l'exploitation du pétrole sous-marin et l'exploration océanographique ainsi

que les industries de services annexes ont connu une croissance rapide. Les compagnies canadiennes ont considérablement augmenté leurs capacités d'opérations en mer. Voici les faits saillants de cette évolution:

- La réalisation, à Vancouver, d'un nouveau sous-marin (type Aquarius), dont l'un a été vendu pour utilisation en mer du Nord. La même compagnie a aussi terminé les plans d'un nouveau sous-marin de grande taille: le Taurus
- Une compagnie de services pétrolière de Vancouver a procédé aux essais d'un centre de canalisations avant de l'installer à 285 pieds de profondeur, dans le golfe du Mexique.
- Une compagnie pétrolière a mis au point un système de forage sous-marin pour explorer les réserves de pétrole de la mer de Beaufort et des eaux de l'Arctique.
- Une compagnie d'exploration maritime a élaboré un système d'exploration acoustique sous-marine fournissant des données sismiques des profondeurs ou en eaux peu profondes, pour les sociétés pétrolières, les agences gouvernementales, les entreprises de forage et de canalisation.
- Pour épurer l'eau des nappes de mazout, une compagnie de lutte contre la pollution a fabriqué un épurateur pour le gouvernement, les ports et d'autres organismes.

Un entrepreneur américain a passé commande à un chantier naval d'Halifax pour une plate-forme de forage autopropulsée valant \$40 millions et des installations de forage semi-submersibles pour \$70 millions. Un chantier naval de Vancouver a construit pour une entreprise texane quatre bateaux de ravitaillement valant plus de \$2,5 millions chacun.

Deux sous-marins de type Pisces valant \$1,5 million chacun avec capacité de plongée de 6 600 pieds ont été vendus à l'Académie soviétique des sciences pour faire des recherches océanographiques. Un autre sous-marin de ce type a été vendu à une société britannique.

Dix-sept compagnies canadiennes ont participé à la 6e Conférence et exposition annuelle de technologie marine qui s'est tenue au Texas; elles ont vendu sur place pour \$250 000 de matériel spécial, avec une possibilité de marché de \$15 millions en 12 mois.

Dans le cadre d'une conférence sur la technologie marine, on a montré des systèmes et des services de données océaniques à une mission étrangère, à Halifax.

Parrainées par le Ministère, neuf entreprises canadiennes ont participé, en 1975, à "Océanologie internationale" qui a lieu tous les 3 ans en Angleterre.

Le premier des nouveaux DASH 7, "l'ADAC silencieux" pouvant transporter 48 passagers, a effectué son premier vol. Des vingt-cinq DASH 7 qui devaient être construits, 11 étaient déjà vendus avant le premier vol de l'appareil.

Le Ministère a contribué à l'élaboration d'un avion ADAC Buffalo amélioré pouvant porter de plus lourdes charges lorsqu'il décolle d'une piste à revêtement dur. Trois clients en ont commandé 15.

Avec les forces aériennes des États-Unis, le Ministère a subventionné un programme d'élaboration de système d'atterrissage à coussin d'air (ACLS) qui pourrait remplacer le train d'atterrissage à roues actuel. Deux entreprises canadiennes et un organisme américain ont collaboré à la conception et à la fabrication d'un réservoir-radeau en caoutchouc et d'un système de gonflement par turbine à gaz pour l'ACLS.

Dans le cadre du programme d'augmentation de portance des ailes, des travaux préliminaires ont été faits sur le réacteur DHP-72 ADAC pour transport militaire.

Des prototypes de modules de disjoncteurs à haute tension ont bien fonctionné et les États-Unis en ont commandé un nombre important. Vu le besoin accru de lignes de transport à haute tension sur de longues distances, les nouveaux modules de disjoncteurs seront certainement exportés en grand nombre.

Des prototypes de nouveaux modèles de moteurs à propulsion et de commandes ont été fabriqués pour le transport urbain et interurbain.

Les compagnies canadiennes peuvent faire les plans et installer tous les genres de matériel de transport urbain. Les nouveaux projets encouragés par le Ministère comprennent la réalisation de moteurs à induction linéaire et d'un système

de levage pour chaises roulantes qui permettrait aux handicapés de prendre l'autobus et d'utiliser les autres moyens de transport.

L'industrie canadienne a une longue expérience de la conception et de la fabrication des grosses locomotives, du matériel ultrarapide pour les passagers et des wagons de marchandises en vrac très perfectionnés. Parmi les projets les plus récents encouragés par le Ministère, on trouve le train LRC (léger, rapide, confortable) pour passagers. Le LRC a subi des essais complets au Canada et dans l'une des installations d'essai du gouvernement des États-Unis. On devait en évaluer la fiabilité et la stabilité en service sur la ligne régulière entre Toronto et Sarnia.

Le Ministère a commandé des études conceptuelles pour mettre au point la technique des télémanipulateurs. Ces appareils fonctionnent très loin de l'opérateur dans un milieu dangereux ou hostile tel qu'on en trouve dans l'espace, la production d'énergie nucléaire, la médecine, l'océanographie et la mise en valeur du Nord. Un prototype de télémanipulateur a été envoyé à la NASA (Agence nationale d'aéronautique et d'aérospatiale des États-Unis) pour être intégré et évalué dans une maquette de navette spatiale.

Un nombre de produits de l'industrie automobile visant à améliorer les tuyaux d'échappements, à réduire la consommation d'essence et une plus haute norme de sécurité furent développés grâce au programme PAIT.

Un camion d'une capacité de 200 tonnes employé pour le transport de billes de bois a été mis au point, aidé par le programme PAIT. Le véhicule a plusieurs particularités dont, par exemple, une guérite sur coussin d'air qui donne au chauffeur le même confort que dans une automobile.

Nous avons des commandes de véhicules à chenilles larges pour l'industrie pétrolière de l'URSS et de l'Indonésie et pour la lutte contre les incendies dans les aéroports de l'Inde. De nouveaux véhicules à grandes roues devaient être employés dans les installations de forage de l'Alaska et pour l'exploration dans la jungle amazonienne.

L'un des principaux fabricants canadiens de camions de pompiers a mis au point, grâce au programme PAIT, une échelle de cent pieds. Ce genre d'échelle représente un très grand progrès dans le domaine. Elle peut se déployer en 60 secondes. Ce véhicule est considéré comme étant très concurrentiel sur le marché mondial.

Le Programme de l'association de recherche industrielle continue d'encourager la recherche coopérative et l'expansion de l'industrie. Il soutient l'établissement et le fonctionnement initial de l'Institut canadien de la recherche pétrolière. Trois associations de recherche industrielle ont été créées depuis le début du programme en 1973.

Le Ministère a aidé financièrement le SUDIC (Sulphur Development Institute of Canada) à mettre au point de nouvelles utilisations du soufre. L'Institut s'intéresse particulièrement à l'emploi du soufre dans le béton, les revêtements d'asphalte et comme mousse dans les isolants thermiques.

Le Programme d'institut de recherche industrielle a encouragé les universités à effectuer de la recherche à contrat pour l'industrie. Le programme défraie le coût de la mise sur pied et de l'administration d'un institut au cours des premières années d'activité. Des dix instituts aidés depuis les débuts du programme en 1967, quatre volent maintenant de leurs propres ailes.

Le Ministère a négocié avec l'Allemagne de l'Ouest la réalisation conjointe d'une deuxième génération d'avions d'observation CL-89 qui pourraient éventuellement être achetés par l'OTAN.

Le Ministère a accordé son aide financière à une entreprise montréalaise, spécialiste mondial de systèmes d'atterrissage et de commandes de vol hydrauliques, qui travaille actuellement sur de nouveaux projets au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il a aussi subventionné la commercialisation et la production.

Des subventions de recherche et de développement ont été attribuées à la réalisation d'un système laser à fibre optique pour les télécommunications des années 1980. Le Ministère a aussi subventionné l'industrie dans son travail de contrôle

des techniques de simulation, de trafic aérien, de production et de distribution de l'énergie.

Le Ministère a aussi aidé les secteurs de la géophysique minérale, du traitement des minéraux, des instruments et systèmes cartographiques, des systèmes de contrôle des pâtes et papiers et des systèmes de production d'énergie.

Le Programme des centres de technologie de pointe a aidé les universités canadiennes et d'autres organisations à créer des centres de technologie de pointe dans les grandes régions industrielles. Deux nouveaux centres ont été créés: le Centre de technologie océanique, à la Fondation de recherche de la Nouvelle-Écosse, et le Centre de technologie de l'environnement, à l'Université de Sherbrooke.

Le Centre de génie océanique, en Colombie-Britannique, a reçu de l'aide supplémentaire pour la construction d'une citerne de simulation de navigation et d'un bassin de manoeuvre. Huit centres ont ouvert leurs portes depuis le début du programme en 1970, et deux sont maintenant parfaitement autonomes. En vertu du programme, le Ministère paye le coût de l'équipement, des fournitures et des salaires du personnel professionnel au cours des premières années de fonctionnement.

Le Ministère a poursuivi son programme de subventions aux universités, dont le but est l'obtention de plus de données possibles lors de l'élaboration des politiques et stimuler l'intérêt des milieux universitaires envers l'innovation technologique.

DESIGN

Le Ministère a continué à encourager l'amélioration des produits canadiens en promouvant l'esthétique industrielle, en étroite collaboration avec les centres provinciaux d'esthétique industrielle.

Lors de la quatrième réunion des représentants fédéraux et provinciaux à Vancouver, plusieurs provinces se sont engagées fermement à respecter le programme et d'autres provinces ont conclu des ententes provisoires. La Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse ont instauré de nouveaux programmes de conception et de promotion des produits pour faire bénéficier les petits fabricants de conseils d'experts. Ces deux programmes sont subventionnés conjointement par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Le programme manitobain (Manitoba Product Design and Development Program), subventionné conjointement par le gouvernement provincial et fédéral, a été instauré au début de l'année pour servir de programme témoin.

Comme le gouvernement fédéral est le principal acheteur canadien de biens et de services, la Direction générale du design s'est intéressée à un nouveau programme d'achats fédéral qui encouragerait l'amélioration du design industriel. Dans ce cadre, des mesures ont été prises pour favoriser l'emploi général, par le gouvernement, de produits nouveaux et bien conçus. On a surtout mis l'accent sur l'aspect fonctionnel, sécuritaire, efficace et fiable des produits, en accordant

la préférence aux produits qui réduisent la consommation d'énergie, préservent les matières premières et empêchent la pollution. De tels produits devraient normalement se vendre très bien sur le marché local et international. Ce programme est subventionné par le ministère de l'Industrie et du Commerce et administré en collaboration avec le ministère des Approvisionnements et Services. Dans la première phase du programme, le Ministère a consacré \$150 000 à la réalisation de cinq projets.

La Direction générale du design a alloué \$404 980 pour la mise au point de meilleurs produits et pour la création de nouvelles installations d'enseignement post-secondaire de design.

En collaboration avec le Conseil national de l'esthétique industrielle, "Design Canada" a accordé des bourses qui ont permis à des diplômés canadiens de poursuivre leurs études dans les meilleures écoles du monde. En 1974-75, 34 bourses pour un total de \$134 725 ont été accordées.

Pour sensibiliser le public aux bienfaits quotidiens du design, la Direction générale a mis au point des présentations pour les musées, les galeries d'art et les bibliothèques. Plus d'un million de personnes ont visité deux présentations en 1974-75.

Des prix ont récompensé les meilleurs designers de l'industrie canadienne.

La Direction générale du design a aussi fait des études spéciales pour mettre en valeur des exemples exceptionnels d'esthétique industrielle efficace.

EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION

Conversion au système métrique

Quelques petites entreprises ont exprimé des inquiétudes sur le coût de la conversion au système métrique. Le Ministre leur a répondu en annonçant la création d'un Programme d'aide financière à la conversion au système métrique pour les petites entreprises.

En vertu de ce programme, le gouvernement accordera des prêts pour défrayer les coûts spécifiques admis de conversion au système métrique quand l'entreprise ne pourra obtenir de prêt des institutions commerciales spécialisées. Cette mesure s'applique aussi aux entreprises agricoles et aux entreprises de pêche.

Recherche

La recherche a pour but de trouver diverses façons d'accroître l'efficacité industrielle. Le niveau et l'augmentation de la productivité canadienne ont été comparés à ceux d'autres pays. On a aussi évalué les répercussions de l'apport de différents services sur la fabrication.

Les bénéfices tangibles qu'en ont retiré les compagnies participantes favorisent les comparaisons entre différentes entreprises. Le but est d'aider les cadres des industries canadiennes de fabrication, de transformation et de services à améliorer leur productivité et leur compétitivité.

Le Ministère a aidé le ministère de l'Environnement à créer l'Institut de recherche en génie forestier. Subventionné conjointement par le gouvernement fédéral et les industries forestières, l'Institut cherche la façon d'améliorer la récolte du bois et de réduire les coûts de fabrication des produits du bois.

C'est en partie grâce à l'aide du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (DIP) que le secteur des pièces d'automobiles a pu acquérir de l'équipement perfectionné de production et du matériel dernier cri de contrôle de la qualité et de vérification. Un juste recours au programme PAIT a permis une amélioration de la technologie et des procédés de fabrication.

Le Ministère a continué, en collaboration avec l'Association des industries aéronautiques du Canada et Statistique Canada, à rassembler et à évaluer les données sur la production et la commercialisation aérospatiales. À la demande de l'Association, ces données particulières ont été employées pour déterminer les moyens d'améliorer la productivité.

En vertu du Programme permanent de transformation des ressources devant être exportées, un comité industriel, composé de producteurs de nickel, d'acheteurs d'alliages à forte teneur en nickel et de représentants du Ministère, a établi les grandes lignes d'une étude de faisabilité. Le Ministère et l'industrie ont cherché le moyen d'installer un convertisseur du nickel en alliage à forte teneur en nickel, au Canada.

Pour favoriser la rationalisation de l'industrie domestique des panneaux de particules, on a fait l'évaluation des schémas et prévisions de demande par région jusqu'en 1985.

Des études sur les réalisations de l'industrie de la biscuiterie et de la confiserie ont fourni aux entreprises canadiennes des lignes directrices pour évaluer leur capacité d'exploitation.

Éducation

Dans le cadre des programmes d'amélioration de la gestion, le Ministère a considérablement accru ses efforts pour améliorer les compétences des dirigeants d'entreprises canadiens. Il a approuvé des subventions totalisant \$158 358 en vue d'aider 15 associations commerciales et professionnelles à mettre au point ou à réviser des cours de gestion.

Dans le cadre de son Programme de perfectionnement des études universitaires en commerce international, le Ministère encourage les universités canadiennes à accroître le niveau de compétence des hommes d'affaires canadiens en commerce international. Ce programme prévoit la création de quatre centres pour l'enseignement du commerce international, affiliés aux facultés d'administration commerciale au niveau du premier cycle universitaire.

L'Université de Western Ontario a reçu \$300 000 pour créer un tel centre. L'Université de la Colombie-Britannique à bénéficié d'une pareille somme l'année dernière. Des consultations suivies ont été entamées avec les provinces intéressées en vue de créer deux nouveaux centres, l'un au Québec, l'autre dans les Maritimes. Des bourses de perfectionnement ont été décernées, comme chaque année, aux diplômés pour les inciter à poursuivre des études en commerce international.

Nouvelle banque

Le Ministère a encouragé et subventionné la création et l'expansion de petites entreprises. Le Parlement a voté une loi instaurant la Banque fédérale d'expansion des affaires qui rend des comptes au Parlement par l'entremise du Ministre de l'Industrie et du Commerce. Cette banque doit encourager l'établissement et l'expansion des entreprises commerciales au Canada. Elle doit fournir une aide pécuniaire, des conseils de gestion, une formation en administration et d'autres services annexes. Elle doit particulièrement tenir compte des besoins des petites entreprises commerciales.

Pour ce, la Banque doit réunir plusieurs programmes actuels et chercher à les améliorer et à les développer. Elle doit assurer un service consultatif en gestion en reprenant le Programme d'assistance-conseil à la petite entreprise (CASE). Depuis le Ministère a établi 13 bureaux régionaux dans

tout le Canada. Les dépenses en 1974-75 se sont élevées à \$100 000 contre \$39 000 en 1973-74 et \$10 200 en 1972-73.

En 1974-75, 955 cas ont été examinés pour un total de 8 450 jours-hommes de consultation. Le Ministère dispose de 1 165 conseillers attitrés. Grâce à la Banque fédérale de développement, le programme CASE s'étendra au secteur de l'industrie de services.

En créant des services de formation en gestion pour les petites entreprises, la nouvelle banque reprend le programme de formation des propriétaires et des cadres d'entreprise du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Elle doit en plus encourager, parrainer et organiser des conférences, des colloques et d'autres réunions pour promouvoir de saines méthodes de gestion dans les petites entreprises. La Banque doit aussi continuer à organiser des colloques d'un jour pour les petites entreprises, autrefois donnés par la Banque d'expansion industrielle dans tout le Canada. Un service de renseignements aidera les entreprises actuelles et futures. La Banque, conseillée par cinq conseils régionaux, sera plus sensible aux besoins régionaux.

Analyse

Une étude faite selon la méthode DELPHI a déterminé et évalué les possibilités technologiques pour les industries du logement et de la construction en bois jusqu'en 1990. La compétence et la prévoyance des experts qualifiés donneront des renseignements clés à ces industries ainsi qu'un guide pour déterminer les investissements prioritaires. Une aide similaire a été fournie pour une étude sur les pâtes et papiers à l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers.

Stimulants

Le Ministère a étudié 20 000 demandes déposées en vertu du Programme des machines (MACH) et son appui se traduit par \$150 millions.

Suite à une étude de faisabilité du Programme pour l'accroissement de la productivité (PEP), une nouvelle clouterie sera construite dans l'ouest du Canada. On a modifié l'emballage des briques en vertu d'un deuxième programme qui laisse présager une normalisation dans toute l'industrie. Les résultats d'un troisième projet PEP ont été tellement encourageants qu'une cimenterie n'a pas hésité à investir plusieurs millions de dollars pour son expansion.

Autres développements

Le Conseil pour le développement de l'industrie de la construction (CIDC) a étudié les recommandations de l'étude du

Conseil économique du Canada sur l'instabilité cyclique dans l'industrie de la construction. Le CIDC a aussi nommé un comité directeur pour étudier les propositions des experts-conseils qui souhaitent une formation administrative pour les cadres de l'industrie de la construction et l'établissement d'un institut de formation. Le CIDC a étudié avec le Conseil national de recherches les besoins de recherche de l'industrie de la construction.

Le Ministère met au point actuellement une norme cadre nationale, sous la direction de l'Association canadienne des rédacteurs de normes. Cette norme cadre est fondée sur les normes du gouvernement canadien édictées pour les quatre principaux ministères fédéraux s'occupant de la construction.

On espère qu'une efficacité et une productivité accrues en découleront pour les concepteurs et les constructeurs.

Un annuaire pour les vendeurs de l'industrie des métaux non ferreux a été publié pour fournir à ceux-ci une liste des clients éventuels. On en fera plus tard l'évaluation en tant qu'instrument de commercialisation.

Des systèmes statistiques pilotes ont été installés dans trois secteurs: moulage à cire perdue, échangeur de chaleur, moulage en coquille. Cette opération a pour but de confier le rassemblement et la diffusion des statistiques à l'industrie plutôt qu'au Ministère, une fois le système au point.

Le Ministère a aidé l'industrie à se moderniser pour garder une bonne base d'exportation de l'industrie de défense. Une grande partie de l'aide du Programme de modernisation de l'industrie pour les exportations de défense sert à fournir des machines-outils perfectionnées aux entreprises aérospatiales canadiennes. Cette aide permet aux industries de se tenir au courant des innovations et à améliorer leur compétitivité sur le plan international.

Le Canada a continué à tirer un maximum de bénéfices de la vente d'un avion patrouille à long rayon d'action. De sorte qu'un grand nombre d'entreprises électroniques ont pu faire des propositions valables à certaines compagnies susceptibles de remporter d'importantes commandes.

Des groupes d'étude du Ministère ont évalué les possibilités pour les entreprises canadiennes de matériel électrique de fournir le matériel requis pour le gazoduc du fleuve Mackenzie et pour l'industrie nucléaire canadienne qui prend de plus en plus d'expansion.

CONSEIL CONSULTATIF DU MINISTRE

Les membres du Conseil consultatif du Ministre représentent les intérêts commerciaux, industriels, financiers, univer-

sitaires et régionaux. Ce Conseil a pour but d'examiner les politiques, les programmes et les services gouvernementaux et de réviser ceux-ci en fonction de l'évolution des conditions à l'étranger et au Canada. En 1974-75, le Conseil s'est intéressé à la libéralisation et à l'expansion des marchés, à la lutte contre l'inflation et à la conversion au système métrique.

MILIEU INTERNATIONAL

Sous l'égide de l'honorable Alastair Gillespie, le Ministère a mené à bien un programme progressif de promotion et de négociations commerciales. Le Ministre a dirigé avec succès des missions en Amérique latine et au Moyen-Orient où les revenus du pétrole ont créé un nouveau fonds d'investissements. Un haut fonctionnaire du Ministère a accompagné le Premier ministre dans ses déplacements à l'étranger, à titre de conseiller dans les discussions relatives au commerce. Les fonctionnaires du Ministère ont participé aux activités qui ont suivi ces visites.

Le Canada et l'Europe

Le Premier ministre et le président de la CEE, M. Xavier Ortoli, ont résolu que les représentants du Canada et de la CEE devraient chercher la meilleure façon de délimiter le cadre des relations Canada-CEE. Les premières entrevues

de ces pourparlers ont eu lieu à Ottawa en février. La signature d'un accord sur la base de la nation la plus favorisée a été envisagée. L'une des principales caractéristiques de cet accord serait un article sur la coopération industrielle qui servirait de cadre aux investissements bilatéraux, aux liens inter-sociétés (y compris les opérations conjointes), aux échanges scientifiques et techniques et à l'expansion et la diversification des marchés. Une analyse sectorielle de la coopération industrielle permettrait de déterminer des domaines de coopération bénéfiques à la fois pour les industries canadiennes et européennes.

Parallèlement aux discussions de coopération industrielle avec la CEE, des pourparlers ont été entamés avec plusieurs pays membres de la CEE suite aux discussions du Premier ministre avec les chefs de gouvernement de ces pays. Le Canada et la France, par exemple, ont formé deux comités d'étude pour analyser les possibilités de coopération industrielle et énergétique. Le Ministère est responsable du groupe d'étude sur l'industrie qui a tenu sa première réunion en février 1975. Certains domaines de coopération ont déjà été définis.

La coopération industrielle ne doit pas se limiter aux pays de la CEE. Des discussions ont été entreprises avec la Suède, après la visite du Premier ministre suédois au Canada en octobre 1974, et on prévoit qu'il y en aura également avec la Norvège et la Finlande.

En ce qui a trait à l'Europe de l'Est, le Canada a eu des consultations commerciales bilatérales avec l'URSS, la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie au cours de l'année. Ces pays ont fourni des renseignements sur leurs besoins à venir en matière d'importations et le Canada leur a donné des précisions sur ses possibilités d'exportations et de crédit. En plus des négociations commerciales officielles, des colloques avec des hommes d'affaires de l'URSS et de la Roumanie ont eu lieu.

Le principal objectif de notre politique de commercialisation vis-à-vis de l'Europe de l'Est est d'accroître le pourcentage des exportations de matériel et d'équipement important dans cette région. Le secteur privé et le Ministère ont ardemment travaillé à cette fin en 1974-75 et sont déjà parvenus à quelques résultats. L'avenir semble prometteur pour 1975-76, en particulier dans les domaines des pâtes et papiers, des produits forestiers, du transport, de l'industrie minière et de l'agriculture.

Le Ministère poursuit ses travaux dans les domaines où il s'est engagé au sein de la Commission économique pour l'Europe depuis 1973. La Commission économique pour l'Europe est un organisme régionale du Conseil économique et social des Nations Unies.

Élargissement de la Communauté économique européenne

Lorsque la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark ont donné leur adhésion à la CEE, celle-ci a dû entreprendre des négociations avec le Canada, en vertu de l'article 24:6 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), afin de compenser les pertes ou les diminutions, pour le Canada, des droits tarifaires négociés au préalable. Après deux ans de négociations, le Canada et la CEE se sont entendus sur des concessions commerciales pour quelque 30 produits. Pour le Canada, les principaux articles comprenaient la pâte à papier, le papier journal, les papiers Kraft, le contre-plaqué de conifères et le saumon congelé et en conserve. Une entente bilatérale spéciale permettant la reprise des exportations de vieux cheddar canadien a été négociée. En ce qui a trait au blé et à l'orge, le Canada et la CEE ont accepté de poursuivre les discussions en vue de trouver, par des négociations internationales, des solutions aux problèmes du commerce international des céréales. Les discussions sur la libéralisation du commerce pour ces produits devraient se poursuivre dans le cadre des négociations à Genève. Les droits canadiens sur ces produits, tarifés par le GATT, ne changeront pas jusqu'à ce qu'ils soient révisés à une date ultérieure.

Visite du Ministre à Londres

M. Gillespie a rencontré quatre ministres anglais à Londres les 10 et 11 avril 1974. Au cours de cette visite il a discuté des perspectives de négociations commerciales multilatérales, examiné le progrès accompli dans les échanges commerciaux entre le Canada et la Grande-Bretagne et il a fait valoir les avantages d'une coopération canado-britannique dans le domaine nucléaire.

Après cette visite, le gouvernement britannique décida d'adopter son propre système de générateur nucléaire de vapeur à eau lourde (SGHWR), similaire au réacteur canadien CANDU, plutôt que le réacteur américain à eau légère (LWR). Suite aux efforts déployés par les autorités canadiennes pour instaurer une base de coopération nucléaire avec la Grande-Bretagne, les Britanniques emploieront certains éléments de la technologie CANDU pour élaborer leur système SGHWR.

Comme le marché du Royaume-Uni est très diversifié, la promotion commerciale doit se concentrer dans certains secteurs favorables. Une promotion soutenue au cours des dernières années a, par exemple, permis des ventes de matériel et de services d'une valeur de \$100 millions pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz de la mer du Nord. Le Canada a ainsi vendu des installations de forage, des sous-marins,

des ravitailleurs, des accessoires et des services connexes.

Commerce avec les États-Unis

Le commerce avec les États-Unis a augmenté de 26% en 1974 et représente environ deux tiers de la totalité du commerce extérieur du Canada. Cet accroissement s'est produit malgré la réduction des marchés américains et malgré la récession qui a prévalu durant la majeure partie de l'année. La conjoncture précaire sur le plan international a suscité une certaine inquiétude aux États-Unis au sujet de l'approvisionnement en matières premières et de certaines initiatives du Canada en matière de politiques économiques. Ces questions importantes, et l'intérêt mutuel des deux pays à trouver plus de débouchés sur les marchés étrangers, ont influé sur les entretiens et les négociations.

Les entretiens canado-américains ont porté sur plusieurs sujets: le commerce agricole outre-frontière, les questions énergétiques et les négociations commerciales multilatérales. Des négociations préliminaires ont été entamées en vue d'établir un traité sur le pipe-line canado-américain. Des représentations ont été faites aux États-Unis sur plusieurs questions comme, par exemple, les répercussions du contrôle des biens américains à Cuba sur le commerce entre le Canada et Cuba.

Les politiques énergétiques et le commerce agricole restent les questions principales à régler entre le Canada et les États-Unis. Vu la baisse des réserves de pétrole brut disponible, le Canada a décidé de diminuer progressivement ses exportations de pétrole brut aux États-Unis. Des discussions ont eu lieu avec les autorités américaines sur les moyens de réduire au minimum les répercussions de cette mesure sur les régions américaines qui dépendent en totalité des réserves canadiennes. La politique canadienne permettant l'augmentation du prix du gaz naturel a aussi suscité certaines difficultés dans les relations canado-américaines.

Des restrictions au commerce de viande et du bétail outre-frontière ayant été imposées conjointement par le Canada et les États-Unis, les fonctionnaires canadiens et américains cherchent une solution à ce problème. En fait, les restrictions sur le bétail ont été levées depuis. Le contrôle américain des exportations de ferraille a pris fin en décembre 1974 et le commerce a repris normalement. Bien que le Canada ait eu grand besoin de ferraille, le Ministère a fait en sorte que le consommateur canadien ne soit pas obligé de réduire sa production durant la période de contrôle américain.

Le Ministère s'est attaché à résoudre les problèmes d'accès aux marchés dans les domaines des douanes et des tarifs douaniers ainsi que les problèmes créés par le renforcement des mesures de protection et de sauvegarde du consommateur aux États-Unis.

Le Pacifique, l'Asie et l'Afrique

Le Japon est à l'heure actuelle le deuxième partenaire commercial le plus important du Canada et les relations commerciales entre les deux pays continuent à s'intensifier. Cela a été souligné en septembre lors de la visite au Canada du Premier ministre du Japon, M. Tanaka, lorsque M. Trudeau et lui se sont entendus pour reconnaître qu'il fallait intensifier le développement des relations commerciales et économiques canado-japonaises pour le plus grand bien des deux pays. Cela suppose des échanges et des consultations accrues entre le Canada et le Japon.

En novembre 1974, 20 hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont participé à un colloque de deux jours sur le climat de l'investissement dans l'industrie canadienne, au centre Keidanren de Tokyo. Ce colloque s'est tenu sous les auspices du Centre japonais des sites industriels, avec la collaboration de la Fédération des organisations économiques (Keidanren), de la Chambre de commerce et d'industrie japonaise et de l'Organisation japonaise pour le commerce extérieur. Le colloque, sous la co-présidence d'un haut fonctionnaire du Ministère et d'un représentant de la Keidanren, était destiné à renseigner davantage les éventuels investisseurs japonais sur les politiques industrielles, les possibilités de développement et le climat du contexte canadien. C'était la première fois que les gouvernements fédéral et provinciaux

présentaient ensemble aux Japonais un panorama de leurs politiques de développement industriel, dont les investissements mutuellement bénéfiques constituent l'un des plus récents aspects.

Des efforts de promotion ont été faits en vertu du Programme coopératif quinquennal de développement des marchés d'outre-mer (COMDP), subventionné par le Ministère, le gouvernement de la Colombie-Britannique et l'industrie forestière de cette province. Grâce à ces efforts, les Japonais ont accepté les constructions résidentielles du type charpente à plate-forme et les mesures et catégories canadiennes du bois. Les Japonais accepteront bientôt les mesures pour le contre-plaqué de bois tendre, ce qui augmentera les possibilités d'exportations canadiennes.

En avril 1974, le Ministère a organisé une exposition d'instruments scientifiques et électroniques à Shanghai, dans la République populaire de Chine. Le Canada y était représenté par les cadres du Ministère et des entreprises canadiennes qui y exposaient du matériel.

En février 1975, la seconde réunion annuelle du Comité commercial conjoint Canada-Chine, s'est tenue à Ottawa. Les discussions ont porté sur l'état actuel des relations commerciales canado-chinoises. Il a eu échange de renseignements sur leurs besoins d'importations et leurs possibilités d'exportations, et un programme d'échange de missions commerciales a été mis au point.

M. Gillespie a visité l'Iran, l'Iraq et l'Arabie Saoudite en avril 1974, à la tête d'une délégation de hauts fonctionnaires canadiens. Les pourparlers avaient trait à l'instauration éventuelle de négociations pour accroître le commerce entre le Canada et ces pays. En décembre 1974, le premier ministre de l'Iran, M. Hoveyda, a visité le Canada; au cours de cette visite, il s'est entendu avec MM. Trudeau et Gillespie au sujet de la formation de la Commission économique conjointe, chargée d'identifier les projets particuliers d'intérêt commun. La première réunion de cette Commission a eu lieu au niveau ministériel, au début de l'année 1975.

La Commission mixte Canada-Tunisie s'est réunie en Tunisie en novembre 1974, pour discuter des relations bilatérales, y compris les relations commerciales. La décision d'envoyer une mission d'hommes d'affaires canadiens en Tunisie fut l'un des points dominants de cette réunion.

Le Commerce avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient a augmenté de plus de 100% en 1974 (il est passé de \$155,8 millions à \$364,2 millions) et si les exportations canadiennes comportaient surtout des matières premières, la vente des produits manufacturés a quand même augmenté. Cette tendance devrait s'accentuer.

Le 20 septembre 1974, M. Gillespie a rencontré M. J.A. Walding, ministre néo-zélandais du Commerce d'outre-mer. Les deux Ministres ont échangé leurs impressions sur

nombre de sujets d'intérêt commun; les relations commerciales canado-néo-zélandaises, le régime d'importations néo-zélandais, les négociations commerciales multilatérales actuelles et les politiques d'investissements étrangers et du commerce des marchandises.

La première entente commerciale entre le Canada et l'Afghanistan a été signée le 27 novembre 1974. Cette entente accorde aux deux pays le tarif de la nation la plus favorisée. Cet accord permet aux exportations afghanes à destination du Canada de profiter du Tarif de préférence général.

Domaines particuliers

Le Canada a participé à la Conférence des Nations Unies visant à établir un Règlement des conférences pour les paquebots océaniques, par l'adoption d'une convention. Le Ministère a été essentiellement chargé d'exposer et de présenter la position du Canada. Le texte définitif de la Conférence n'a pas satisfait le Canada en raison surtout de la formule de réciprocité de traversées qui vise à favoriser l'établissement et l'expansion des marines marchandes de chaque pays. Le Canada ne pouvait consentir à sacrifier la protection des intérêts des compagnies maritimes. La convention n'a pas encore été approuvée.

Le Ministère a envoyé un directeur à la délégation canadienne à la 6^e session du Comité du CNUCED (Conseil des Nations Unies sur le commerce et le développement) sur les paquebots océaniques, qui s'est tenue à Genève. Le Comité a

adopté des résolutions sur l'harmonisation des politiques de transport maritime et des mesures pour encourager les pays en voie de développement à faire du transport maritime. L'augmentation du coût des transports maritimes a aussi été étudiée.

Lors de la 2^e session du Groupe intergouvernemental préparatoire, à Genève, peu de progrès ont été réalisés en ce qui a trait à l'accord sur les moyens de transport internationaux interchangeables. Le Ministère collabore aux études interministérielles en cause.

Le Ministère a participé à la 4^e session du groupe de travail du CNUCED sur la législation internationale en matière de transport maritime, à Genève. Les chartes-parties - c'est-à-dire les contrats d'affrètement entre le propriétaire d'un navire et celui qui l'affrète - ont été étudiées pour voir s'il faut harmoniser les clauses standard et élaborer des règlements.

Le Ministère veut simplifier les documents et faciliter les pratiques commerciales et l'a montré en participant à COSTPRO, une association canadienne composée de ministères et d'associations industrielles. Le Ministère a aussi travaillé avec le Conseil canadien des normes et l'Association canadienne de normalisation à l'élaboration de normes pour les conteneurs, les palettes et les emballages.

On a abordé, sous tous ses aspects, la question de la fourniture à long terme des fibres de bois avec les délégués d'une mission étrangère au Canada (représentants de l'industrie forestière) sous le patronage de la Commission de la Communauté européenne. Cette mission, la première en provenance d'Europe, a visité le pays pour y rencontrer les dirigeants de l'industrie et les hautes personnalités des gouvernements.

Sous l'égide du Comité de bois d'oeuvre de la Commission économique européenne, le Ministère, de concert avec l'industrie canadienne et les pays européens, a travaillé à normaliser le classement des bois tendres; ce qui simplifierait beaucoup le commerce du bois avec l'Europe.

Le Ministère a entrepris pour l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) une étude sur les schémas d'investissements des pays membres dans les aciéries.

Des efforts ont été faits pour l'organisation de consortiums de l'industrie du matériel de télécommunication afin d'améliorer les soumissions canadiennes pour les vastes projets d'implantation, en particulier dans les pays en voie de développement.

Le 1er janvier 1975, le Canada est devenu membre de l'Organisme de surveillance de l'industrie textile établi en vertu de l'accord international du GATT relatif au commerce des textiles. Cet organisme décide si les restrictions des

importations préjudiciables à notre industrie sont justifiées d'après les clauses de l'accord.

Financement international

De substantielles augmentations ont été accordées par sanction royale à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) afin qu'elle vienne en aide aux exportateurs canadiens. La Société présente son rapport au Parlement par l'entremise du Ministre et dispose de fonds plafonnant actuellement à \$6,850 millions pour le financement des exportations à long terme.

Les résultats de la promotion ministérielle des exportations se manifestent par un accroissement rapide de la demande d'aide de la SEE sous forme d'assurance-crédits à l'exportation, de garanties d'assurance-investissements à l'étranger et de financement direct à long terme.

Le Ministère a collaboré avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à la révision fondamentale des politiques d'aide du gouvernement. Cette révision a contribué à l'élaboration d'une politique, applicable de 1975 à 1980, pour que les programmes d'aide bilatéraux et multilatéraux soient conformes aux objectifs canadiens d'expansion des exportations.

Le Ministère a davantage aidé et conseillé les entreprises canadiennes afin qu'elles tirent profit des possibilités d'exportation vers des pays en voie de développement

qui bénéficient de sources internationales de financement. Un colloque a familiarisé les exportateurs avec les organismes de financement bilatéraux et multilatéraux, leur mode d'opération et les possibilités de vente. Comme résultat, plus de 40 demandes ont été présentées aux gouvernements provinciaux et aux associations et entreprises commerciales, l'an dernier. Une banque de données a été mise au point pour renseigner à l'avance les exportateurs des projets financés multilatéralement. Un service international de références a été créé pour fournir des renseignements détaillés sur les prêts multilatéraux consentis. Les services d'experts, mis à la disposition des exportateurs pour les conseiller sur le financement bilatéral, multilatéral et commercial, ont été améliorés. Ces experts doivent aussi les aider à définir les modalités de financement et à conclure des arrangements financiers pour des ventes particulières.

Service de liaison pour les maisons de commerce extérieur.

La Direction des projets spéciaux internationaux a mis sur pied le Bureau de liaison des maisons de commerce extérieur afin de fournir un point de contact aux fabricants ou producteurs et aux maisons de commerce susceptibles de s'entraider. Cette initiative vise à augmenter le volume des exportations, surtout celui des petites et des moyennes industries qui doivent habituellement faire appel aux maisons de commerce canadiennes pour trouver des débouchés.

Commerce des marchandises

Le Canada a accepté de prolonger jusqu'au 30 juin 1976 l'Accord international de 1971 sur le blé (AIB). Cet accord comprend la Convention sur l'aide alimentaire par laquelle les pays membres se sont engagés à donner annuellement plus de quatre millions de tonnes de céréales aux pays en voie de développement. Le Canada en fournit 495 000 tonnes. Bien que, lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation, en novembre 1974, le gouvernement s'est engagé à donner un million de tonnes de céréales alimentaires chaque année, pendant les trois prochaines années, en raison de la pénurie de céréales.

Aux Nations Unies et au sein d'autres organismes, le Canada a pris une part active à l'examen international des questions économiques et techniques relatives aux propositions du CNUCED sur l'indexation des marchandises.

Commerce général

Suite à l'adoption de l'United States Trade Act (Loi sur le commerce des États-Unis), les négociations commerciales multilatérales de Tokyo sont entrées dans une phase constructive en janvier 1975. Le Canada participe à ces négociations en vue -

- de réduire ou d'éliminer les effets restrictifs ou néfastes des barrières non-tarifaires;

- de soumettre ces barrières à une vérification et un contrôle internationaux plus efficaces;
- de réduire de façon substantielle les tarifs sur les produits industriels et agricoles;
- d'améliorer l'accès au marché international des produits agricoles canadiens;
- d'ouvrir dans certains secteurs les barrières qui entravent le commerce, surtout celles qui empêchent l'exploitation et la transformation des ressources dans le pays d'origine; et
- d'encourager les efforts des pays en voie de développement pour accroître leurs revenus d'exportation.

ÉCONOMIE INTÉRIEURE

Dans le cadre du Programme pour l'année internationale de la femme, le Ministère a accordé 10 bourses d'études post-universitaires en commerce à des Canadiennes qui ont réussi le concours national.

En mars 1974, le Ministre a présidé la Conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Industrie et du Commerce. La conférence a envisagé la mise de l'avant d'une nouvelle politique nationale de développement industriel conçue en vue d'aborder de façon coordonnée et systématique les problèmes de croissance et de développement industriels. La conférence en est venue à un accord à un ensemble d'objectifs nationaux, l'adoption d'une approche sélective d'élabo-

ration et d'application de politiques industrielles conformes aux besoins des divers secteurs de l'industrie, et des mécanismes d'étroite consultation entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour faire face à la crise énergétique, le Ministère a participé aux travaux du Groupe d'étude interministériel sur la recherche et le développement énergétiques. Ce Groupe d'étude fait des recommandations pour assurer au Canada des réserves suffisantes d'énergie pour satisfaire tous les besoins à des prix compétitifs et pour permettre l'expansion de l'industrie.

Un groupe d'étude ministériel sur l'énergie a été fondé pour analyser la situation qui évolue rapidement et pour donner des conseils sur les questions énergétiques. Ce groupe d'étude fait le lien entre les divers secteurs du ministère de l'Industrie et du Commerce et les autres ministères.

Les livraisons de matériel électrique et électronique se sont élevées en 1974 à \$4,9 milliards; les importations ont atteint une valeur de \$2,75 milliards et les exportations se sont chiffrées à \$923 millions, pour une hausse respective de 24,5%, 23,5% et 15,8% par rapport à 1973. Le marché canadien a permis des ventes d'un montant de \$6,7 milliards et le déficit de la balance commerciale en ce domaine a été de l'ordre de \$1,8 milliard ou de 27,1%.

Trois secteurs se partagent cette production: électrique (37,6%), électronique (37,0%) et produits de consommation (25,4%). Le secteur de l'électronique a été à l'origine de 55,6% des importations et a fourni 68,8% des exportations. Ces secteurs comptaient au total 154 274 employés, soit une augmentation de 9 851 par rapport à 1973.

En raison des fluctuations de l'industrie canadienne, les fabricants d'instruments géophysiques et les sociétés associées qui se spécialisent dans le traitement des données ont réussi, avec l'aide du gouvernement, à augmenter leurs ventes sur les marchés internationaux.

La pénurie de produits de consommation de l'année précédente a été suivie au cours de 1974-75 par une importante baisse sur le marché des appareils domestiques; téléviseurs, réfrigérateurs, cuisinières et lessiveuses. Les ventes de congélateurs domestiques ont cependant augmenté à cause de l'augmentation des prix des aliments.

Le Ministère a fait des efforts continus afin d'aider les industries de services techniques; il a collaboré à la rédaction d'une étude détaillée sur les ingénieurs-conseils; il a organisé des colloques dans tout le Canada pour améliorer la communication entre les ingénieurs-conseils et les ministères fédéraux et pour faire ressortir leur capacité d'exporter leurs services. Le gouvernement aidant, les experts canadiens ont obtenu des contrats à l'étranger pour des centaines de

millions de dollars et leurs honoraires ont dépassé les \$100 millions. Le Ministère a conçu un programme visant à assurer la contribution maximum de l'industrie canadienne pour la réalisation des contrats décrochés par les experts-conseils canadiens. Le Programme canadien d'échanges a été instauré par le Ministère pour permettre au gouvernement et au secteur privé d'échanger leurs connaissances technologiques.

À cause du déclin de la construction, l'industrie du bois manufacturé a connu un sérieux ralentissement. Les industries annexes se sont retrouvées avec de gros stocks et peu de nouvelles commandes.

Le Comité de développement des industries forestières a été créé en 1974 à la suite des recommandations d'une étude gouvernementale sur l'industrie des pâtes et papiers. Le Comité, composé de représentants de chaque province et de sept ministères fédéraux, est un organe consultatif visant à concilier les politiques fédérales et provinciales relatives à l'industrie forestière.

Avec l'aide du Ministère, un Programme de contrôle de la qualité du contre-plaqué a été mis au point par le Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique et a été réalisé au cours de l'année. Ce programme doit servir de base à l'accroissement des ventes du contre-plaqué de sapin Douglas et de bois tendre de l'Ouest en Europe occidentale.

Le million de tonnes d'augmentation de la production industrielle est dû en majeure partie au papier journal et à la pâte à papier. En 1974, les expéditions se sont élevées à 21,9 millions de tonnes courtes, dont 77% ont été exportées. Ces expéditions ont atteint \$5 milliards, soit environ 5,4% de plus que le chiffre record de l'an dernier. Les investissements pour réduire la pollution de l'eau ont été évalués à \$55 millions, et \$23 millions ont été consacrés à la réduction de la pollution de l'air.

Deux études importantes sur l'industrie forestière ont été terminées, il s'agit des études "Canada's Reserve Timber Supply" (Réserves de bois d'oeuvre au Canada) et "Taxation Practices Related to the Pulp and Paper Industry" (Méthodes d'imposition pour l'industrie des pâtes et papiers).

Les pénuries d'acier et de fer ont provoqué l'intensification des consultations entre les représentants de l'industrie de l'acier et le Ministère. De nombreux problèmes, y compris celui de la grave pénurie de gueuses de fonte et de ferraille pour les fonderies du pays, ont été résolus.

La pénurie d'aluminium, de cuivre, de plomb, de zinc, de nickel et de ferro-alliages s'est intensifiée durant les premiers mois de 1974. Le ralentissement économique a provoqué une baisse de demande dans la seconde partie de l'année, ce qui a entraîné un surplus de stocks. Le prix des métaux a

fluctué au cours de l'année en fonction des changements rapides de l'offre et de la demande. Le cuivre a atteint le prix maximum de \$1,50/lb vers le milieu de l'année et il est tombé à \$0,50/lb à la fin de l'année. La question des approvisionnements restreints a fait l'objet de consultations permanentes entre le Ministère, les producteurs et les consommateurs.

Suite à une étude financée par le Ministère, on a proposé de créer un Institut canadien de l'industrie du ciment et du béton qui aura pour fonctions de faire des études de marché, d'encourager le perfectionnement de la main-d'oeuvre qualifiée et d'améliorer les communications.

Après avoir connu une pénurie aiguë en 1973-74, l'industrie chimique a présenté un surplus apparent pour la plupart des produits, en raison des fluctuations de l'offre et de la demande au Canada. La réduction de la demande domestique, jointe à un rajustement des réserves, a entraîné une exploitation inférieure à la capacité normale. Des importations moins chères provenant des excédents de production d'autres pays industrialisés ont été substituées aux produits canadiens. Cela a accentué le déficit commercial de l'industrie chimique.

À courte et moyenne échéance, si l'on tarde à augmenter de façon sensible la capacité de production de l'industrie chimique au Canada, les approvisionnements viendront à manquer. Au fur et à mesure que la situation se normalisera, la demande augmentera. C'est surtout vrai pour l'industrie pétrochimique qui connaît une importante expansion mais qui sera à la hauteur

qu'au début de 1978.

En collaboration avec les gouvernements provinciaux et l'industrie, le Ministère a entrepris une étude complète sur l'industrie des plastiques pour obtenir des renseignements nécessaires à l'établissement d'une politique et d'un programme d'expansion.

Le Ministère a aussi commencé une étude sur l'industrie des engrais au Canada pour évaluer les répercussions des pénuries éventuelles de matières premières, de l'accroissement de la demande mondiale et de la concurrence internationale.

Commission du textile et du vêtement

Au début de l'année financière 1974-1975, les industries canadiennes du textile et du vêtement ont connu une grande activité. Elles ont cependant été vivement affectées, vers le milieu de 1974, par une brusque fluctuation des marchés internationaux du textile qui s'est traduite par une concurrence accrue des pays de grande production à bon marché et des marchandises de qualité inférieure. Les mesures prises en vertu de la politique nationale du textile, sur recommandation de la Commission du textile et du vêtement, ont réduit quelque peu les problèmes que connaissaient ces industries. Au cours de l'année, la Commission a terminé les enquêtes entreprises sur les filés de coton, les chemises pour hommes et pour garçonnets, les filés acryliques, les tissus de nylon et de rayonne. La Commission a aussi étudié le cas des jerseys maillants et tissés, des tissus de polyester à tissage large, des serviettes et tissus-éponge. Elle a aussi terminé

durant l'année de nouvelles enquêtes sur les draps et taies d'oreillers, les tissus synthétiques à tissage lâche, les jerseys maillants et tissés, les tissus de laine peignée et les filés de polyester. À la fin de l'année, une étude était en cours sur les complets, les vestons, les coordonnés et les pantalons pour hommes et pour garçonnets.

Commission du système métrique

En collaboration avec la Commission du système métrique, le Comité interministériel de conversion au système métrique a élaboré des politiques et un programme général de conversion pour le gouvernement fédéral. Le Comité s'applique à faciliter et à coordonner l'introduction de certaines mesures populaires dans les lois fédérales; à relever toutes les mesures mentionnées dans les lois fédérales et à établir des priorités pour convertir ces mesures au système métrique.

À la Chambre des Communes, M. Gillespie, responsable de la Commission du système métrique, a déposé une résolution sur le calendrier de la conversion métrique.

Le programme national élaboré par la Commission du système métrique se divise en quatre phases: les études, la planification, l'échelonnement et l'application. Dans son discours d'introduction de la résolution, M. Gillespie a déclaré que la phase des études serait terminée en 1974. Le Comité concentrerait alors ses efforts sur la seconde phase,

celle de la planification. D'ici la fin de 1980, les Canadiens auront adapté les mesures métriques à toutes fins légales et commerciales.

La conversion au système métrique est devenue une réalité quotidienne avec l'adoption du thermomètre Celsius.

Plus de 1 000 bénévoles dans quelque 60 comités représentant le commerce, l'industrie, l'enseignement, le gouvernement et tous les autres aspects de la vie canadienne travaillent à l'instauration du SI (Système international de mesures) comme système de mesures officiel du Canada. La Commission du système métrique, à titre de coordonnateur, contribue à réduire les frais et à faire ressortir les bénéfices de la conversion.

Les employeurs ont pour mission de familiariser les 10 millions de travailleurs, qui constituent la population active, avec le système métrique. La formation de ceux qui se préparent à entrer sur le marché du travail revient aux ministères provinciaux de l'Éducation. Un groupe d'étude a fait une étude de rentabilité de la conversion au système métrique dans les secteurs professionnels post-secondaires et universitaires.

Le nombre de demandes mensuelles reçues par la Commission du système métrique témoigne de l'intérêt accru du public pour la conversion au système métrique. Ce nombre est passé de 650 en avril 1974 à 15 000 en mars 1975. En plus de distribuer des affiches, des brochures, des diapositives et des films, la Commission a publié six numéros du "Moniteur métrique", un mensuel tiré à 200 000 exemplaires.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Direction générale des programmes et services d'exportation

Le Ministère possède maintenant deux programmes destinés à promouvoir les exportations et à développer de nouveaux marchés: Le Programme des projets de promotion (PPP), par lequel le Ministère s'occupe des foires commerciales, missions et visites d'étrangers au Canada et le Programme d'expansion des exportations (PEMD), qui accorde son appui aux initiatives de l'industrie. C'est en septembre 1974 que la Direction générale des programmes et services d'exportation a été créée par le fusionnement de l'ancienne Direction des foires et missions et de la Direction des programmes du PEMD afin d'obtenir une intégration plus efficace des deux programmes et d'améliorer les services d'exportation à l'intention de l'industrie.

En vertu du PEMD, le Ministère accorde des contributions remboursables qui aident les sociétés à assumer le coût parfois prohibitif de l'expansion de leurs exportations. Le programme comporte diverses sections dont chacune correspond à un aspect particulier de la commercialisation, par exemple: régions, produits ou services, techniques. Ces sections comprennent les offres portant sur de grands projets à l'étranger, les études de marchés, la participation aux foires commerciales étrangères, les visites d'acheteurs étrangers et la formation de consortiums d'exportation.

Le Ministère a contribué, grâce au PEMD, à l'établissement d'un consortium d'exportation des bardeaux de cèdre de l'est du Canada, qui représente plus de 90% de l'industrie. La promotion portera surtout sur les bardeaux de cèdre utilisés comme revêtement de murs intérieurs et pour les toitures. Ce Programme a aussi commandé une étude de marché pour évaluer les possibilités d'exportation du bois d'oeuvre mince et court de l'est du Canada dans les pays de la CEE.

En 1974, le PEMD a subi d'importantes modifications afin de permettre à l'industrie de mieux en profiter, entre autre, la simplification du formulaire utilisé pour calculer les coûts de l'aide et des additions à l'admissibilité dans deux sections du programme. La popularité croissante du PEMD s'est exprimée par une hausse de 20% des demandes en 1974, à la suite de quoi quelque \$2 millions furent accordés en aide à l'industrie. Du 1^{er} avril 1974 au 31 mars 1975, des ventes d'exportation estimées à \$53,7 millions ont été signalées au Ministère. Depuis la création du Programme en 1971, 290 sociétés ont déclaré des ventes de \$264,7 millions.

Un nombre record de projets ont été réalisés en vertu de Programme. En 1974/1975, le Ministère a aidé 471 sociétés à s'inscrire à 42 foires commerciales internationales; des publications commerciales ont été distribuées dans des stands de renseignements à neuf autres expositions à l'étranger; et

des produits canadiens ont fait l'objet de ventes promotionnelles dans des magasins japonais et américains.

Des missions ministérielles se sont rendues au Moyen-Orient, au Brésil, à Cuba et au Vénézuéla. Environ 110 hommes d'affaires canadiens ont participé aux sept missions commerciales dans 16 pays étrangers. Le Canada a reçu 20 missions étrangères et 170 hommes d'affaires étrangers. Les fournisseurs canadiens ont reçu la visite de 954 acheteurs étrangers. Résultat: pour un investissement de \$3,3 millions, plus de \$400 millions de ventes.

Ainsi, à la suite de la mission au Mexique, dirigée par l'honorable Alastair Gillespie, en janvier 1974, la Société pour l'expansion des exportations a signé des accords de financement se chiffrant à \$18 millions, dont \$8 millions pour de l'équipement d'aciérie, \$4 millions pour des turbines à gaz, \$5 millions pour des locomotives, \$500 000 pour de l'équipement de scierie et une commande de \$34 millions de lait en poudre. Le total des ventes dû à la mission s'élève à \$69,5 millions.

La mission au Moyen-Orient, dirigée par le Ministre, a rapporté des ventes d'environ \$5,4 millions de matériel électrique et de climatisation seulement. Au cours de la mission commerciale au Brésil, en octobre 1974, on a constaté que les possibilités à court terme se chiffraient à \$300 millions. La récente mission à Cuba et au Vénézuéla laisse

entrevoir des possibilités d'exportations canadiennes de l'ordre de \$1 milliard vers les marchés latino-américains d'ici 1980.

Le Ministère a été l'hôte d'une délégation de spécialistes agricoles bulgares. À la suite de leur visite, il y a eu signature d'un contrat de vente de 120 machines à récolter le tabac d'une valeur globale d'environ \$1,9 million. Une délégation iranienne a signé en décembre un accord de \$85 millions pour la fourniture de services de consultation et de machinerie en vue d'un grand projet forestier. Le Ministère a parrainé une revue mettant en vedette les vêtements de cuir pour dames, à Montréal, en avril 1974. Cette revue a remporté un franc succès, le total des ventes s'élevait à \$3,25 millions.

SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Avec les deux nouvelles divisions commerciales ouvertes aux Ambassades du Canada en Finlande et en Arabie Saoudite, le réseau du Service canadien des délégués commerciaux s'étend désormais à 61 pays. Le personnel des 86 divisions commerciales se compose de 240 agents de service étranger et de 170 agents commerciaux autochtones.

Le rapport des activités de l'année de chacun des Bureaux des délégués commerciaux indique qu'elles ont été intenses. On a répondu à plus de 36 000 demandes d'hommes d'affaires canadiens et référé aux industries canadiennes, plus de 45 000 requêtes de clients étrangers. Ces contacts ont conduit à l'établissement de quelque 2 183 nouvelles agences étrangères au Canada de même que quelque 3 400 débouchés pour l'industrie canadienne. Soulignons que les délégués commerciaux ont été étroitement associés aux technocrates des autres ministères dans l'examen des législations étrangères sur les importations et dans l'identification des problèmes et des obstacles au commerce canadien. Leur collaboration avec le ministère de l'Expansion économique régionale et d'autres directions gouvernementales, afin d'encourager l'investissement direct dans les secteurs les plus rentables pour le Canada, a permis la réalisation de 227 projets pour un investissement global de \$185 millions.

Les délégués commerciaux ont réussi à trouver des débouchés à l'investissement et à l'entreprise de participation là où le marché pour l'exportation canadienne était difficile. L'ampleur de cette activité se traduit mieux en chiffres, soit 117 projets pour un investissement éventuel de \$620 millions.

Direction des bureaux régionaux

Le travail s'est intensifié dans les domaines des relations fédérales-provinciales et de l'expansion commerciale et industrielle. Les bureaux doivent commencer à décentraliser le Programme d'avancement de la technologie (PAIT). Pour ce faire, un vaste programme de formation a été mis en oeuvre dans tous les bureaux régionaux. Bien qu'instauré le 1^{er} novembre 1974, le programme a déjà investi \$1 071 364 dans 15 projets.

Un nouveau bureau régional s'est ouvert à Québec et un délégué du Ministère a été nommé à Saint-Jean (Terre-Neuve). Les bureaux régionaux ont continué à promouvoir les exportations en organisant de nombreux colloques régionaux sur le commerce, en coordonnant de nombreuses missions et en donnant plus de renseignements à l'industrie.

Publications

Le Courrier canadien, journal du Ministère qui tire à 200 000 exemplaires distribués aux acheteurs étrangers, a reçu un nombre record de demandes de renseignements sur les biens et services canadiens: 17 978 demandes contre 12 729 l'année précédente. Le taux d'accroissement des demandes est phénoménal: en 1967, le Courrier n'a reçu que 579 demandes de renseignements. En 1974-1975, un numéro a engendré à lui seul des ventes pour un total de \$4 millions. Vingt-cinq bulletins ont été publiés en 6 numéros, selon les zones de marchés desservies: internationale, États-Unis, France,

Espagne, Allemagne, Japon.

Commerce Canada, le mensuel du Ministère destiné aux hommes d'affaires canadiens, qui tire à 25 000 exemplaires, a fêté ses 71 ans en rajeunissant toute sa présentation. Cette publication bilingue s'adresse surtout aux petites et moyennes entreprises. Une étude a révélé que la majorité de ses lecteurs trouvent cette publication utile et instructive.

Des brochures publiées par le Ministère ont souligné la qualité de la production canadienne. Les mérites des ingénieurs-conseils ont par ailleurs été vantés dans une brochure, un grand article du Courrier canadien et dans d'autres publications.

Activités spécifiques

Pour trouver de nouveaux débouchés dans les pays du littoral de la Mer du Nord, 127 sociétés canadiennes ont participé à la Conférence sur le pétrole maritime de la Mer du Nord, en Norvège. La variation des ventes prévues peut s'établir entre \$2,7 à \$27 millions pour l'année. Une mission s'est rendue à Bergen, Trondheim et Oslo pour visiter divers chantiers navals et industries liées à l'exploitation en mer.

Sur le marché diversifié de la Grande-Bretagne, le Canada a surtout concentré ses efforts sur les produits manufacturés et les technologies de pointe, en particulier pour l'industrie du pétrole et du gaz. Les exportations de vêtements et d'accessoires vestimentaires en Grande-Bretagne ont atteint \$6,8 millions en 1974. Le Ministère a soutenu la participation industrielle de 9 entreprises canadiennes à l'Exposition internationale de vêtements pour hommes et pour garçonnets et de 10 entreprises dans chacune des Foires des vêtements pour adolescents.

Dans sa promotion en Grande-Bretagne, le Canada a aussi insisté sur l'équipement nécessaire à l'emballage et à l'étiquetage, aux garages et aux stations-services, à la préparation et à la vente d'aliments.

Le Ministère a reçu une importante mission japonaise intéressée par l'avion à décollage et atterrissage courts (ADAC). Leur intérêt s'est manifesté par l'achat d'un ADAC supplémentaire. Une mission sud-américaine d'étude sur les aéroports a reçu des renseignements sur les ADAC et a effectué des vols d'essai sur ces appareils.

En collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Transports, le Ministère a organisé une réunion du Comité du transport aérien du Commonwealth, au Canada. L'industrie aérospatiale canadienne a participé aux sessions techniques de cette réunion et a démontré aux délégués les avantages des avions ADAC canadiens.

Le programme PEMD a permis la participation de plusieurs entreprises aérospatiales canadiennes au Meeting aérien de Farnborough, en Grande-Bretagne. Le Programme a rendu possible le voyage de l'avion-citerne CL-215 aux Philippines, à Hong Kong, en Thaïlande et en Turquie, après avoir été exposé pendant un mois dans les grandes villes japonaises, en vue de démontrer son efficacité dans le cas de désastre majeur dans les grands centres urbains.

Le Ministère a facilité les exportations de matériel hydro-électrique. Des turbines et génératrices hydrauliques ont été livrées à l'Équateur et au Venezuela.

Plusieurs missions d'achats en visite au Canada, y compris celle des fabricants français d'équipement nouveau à la recherche d'éléments électroniques, ont reçu l'aide du Ministère. Les exportations à long terme semblent prometteuses.

Pour promouvoir la construction de maisons canadiennes à charpente de bois dans les pays de la CEE, des missions belge, néerlandaise et française ont été accueillies au Canada. Le Ministère a, en outre, participé au Salon du bâtiment à Bruxelles.

Le Comité canado-japonais de l'habitation a été créé pour échanger des renseignements sur les techniques de construction; la première réunion de ce Comité s'est tenue à Tokyo. Trois prototypes d'habitations domiciliaires construits à Tokyo ont été examinés par des milliers de constructeurs, de représentants du gouvernement et de consommateurs

japonais. Avec l'aide du Ministère, un consortium d'exportations a été créé pour commercialiser et vendre des éléments d'habitation préfabriqués sur les marchés japonais et les autres marchés du Pacifique.

Pour encourager les exportations, le Ministère a étudié les possibilités de marchés des constructions et des éléments préfabriqués dans le nord des États-Unis. Les marchés ont été définis et une étude de faisabilité se poursuit pour les régions de la Nouvelle-Angleterre et du Midwest. En dépit du déclin de la construction aux États-Unis en 1974-1975, les neuf exposants canadiens anticipent plus de \$1 million de commandes. Le Ministère a parrainé une mission commerciale canadienne chargée de trouver des débouchés pour le bois d'oeuvre et les produits du bois canadien en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Grèce.

Sous l'égide du Ministère, des délégations de l'industrie et des gouvernements français, allemands, japonais, coréens et suédois ont visité les mines de charbon du Canada en vue de s'approvisionner pour leurs aciéries. En collaboration avec le ministère de l'Expansion économique régionale, les gouvernements provinciaux et les industries, le Ministère fait des études poussées sur le traitement des matières premières au Canada. L'établissement, la modernisation ou l'expansion de plusieurs usines produisant des carreaux de céramique, des produits de béton, de la brique, du verre, de

l'amiante et de l'acier résultent de ces travaux.

Le Ministère a, pour le bénéfice de l'industrie de la construction, organisé une mission au Pérou et à Panama. À la suite de cette mission et d'une étude sur place de la situation dans le domaine de la construction au Moyen-Orient par des fonctionnaires de l'Industrie et du Commerce, on a découvert d'intéressantes possibilités pour nos entrepreneurs. On a constaté qu'il existe un besoin immédiat d'écoles préfabriquées en Arabie Saoudite et on prévoit une commande de \$4,5 millions de produits canadiens.

Suite aux demandes de l'industrie institutionnelle, une version remaniée du Guide et répertoire des fonderies et lingoteries de laiton et de bronze au Canada a été publiée avec la collaboration de l'Association pour l'expansion des marchés du cuivre et du laiton.

Grâce au Ministère, 17 entreprises ont participé à une foire commerciale, à Cuba, pour promouvoir le matériel et les services médicaux canadiens à la suite de quoi des entreprises ont pris naissance et leur prospérité semble assurée. De nombreux hauts fonctionnaires et acheteurs étrangers ont visité le Canada sous les auspices du Ministère. Ce qui leur a permis de se documenter sur les capacités de planification, de conception, de construction, d'équipement, de formation et de direction d'hôtels, d'aéroports, de com-

plexes industriels, de même que sur le tourisme, les services hygiéniques et les établissements d'enseignement.

Les possibilités d'exportations ont été délimitées dans les domaines du tourisme, de l'éducation, de l'urbanisation, de l'agriculture, de la santé, du transport et dans d'autres domaines d'expansion importants et tous les renseignements appropriés ont été transmis aux maisons d'affaires intéressées.

Pour la première fois, une mission d'ingénieurs-conseils s'est rendue en Chine en vue de renseigner les autorités de ce pays au sujet des capacités des experts-conseils canadiens qui peuvent servir des projets pour le développement national. Les experts canadiens ont joué un rôle prépondérant dans les missions ministérielles à l'étranger, en 1974.

Le Ministère a fait des progrès marqués dans l'élaboration des programmes pour aider l'industrie canadienne à devenir plus concurrentielle dans les projets importants d'exploitation en mer. Un programme d'assurance-risques a été instauré pour couvrir les pertes dues à des contingences imprévues ou inconnues dans les travaux à l'étranger. On a poursuivi des études sur les soumissions pour les grands projets industriels; et incité les ingénieurs-conseils et les entreprises de construction à s'allier aux fabricants pour décrocher des contrats importants dans le monde entier.

Des contrats importants ont été obtenus dans les domaines de l'agriculture, de l'hygiène, du commerce, de l'éducation, des ressources et de l'industrie. De nouvelles initiatives ont été prises en matière d'aviation civile, ceci en vue

d'aider les entreprises et consortiums canadiens à augmenter leur volume d'exportation et de ventes d'ensembles de matériel aéroportuaire et de projets clé en main.

L'industrie des motoneiges se diversifie grâce à l'aide accordée par le Ministère au développement et à la commercialisation de nouveaux produits. Le recyclage de cette industrie, qui s'échelonne sur une longue période en raison de ses nombreux produits compétitifs (comme la motocyclette), exige des efforts constants.

L'industrie des bateaux de plaisance compte environ 250 entreprises qui emploient 3 200 personnes. Ses exportations ont atteint \$23 millions grâce, en grande partie, au PEMD. Pour la première fois, le Ministère a pris des dispositions pour qu'une entreprise canadienne expose au Salon nautique international de Düsseldorf. Cette entreprise a eu beaucoup de succès auprès des acheteurs. Le Ministère envisage maintenant la participation canadienne à deux importants salons nautiques, aux États-Unis.

La vente de matériel de télécommunication aux autres gouvernements par le gouvernement fédéral a exigé un effort considérable. Les représentants de cette industrie ainsi que les constructeurs aéronautiques et les industries de matériel géophysique ont participé à une foire spéciale, à Shanghai, sur les produits électroniques, organisée par le Canada. Un colloque de deux semaines sur l'utilisation d'un système à micro-ondes a été organisé à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour des ingénieurs de 35 pays d'Afrique.

La promotion de la technologie canadienne en matière de système de câblodiffusion a été lancée dans les pays industrialisés.

Trois importants fabricants d'appareils ménagers ont unis leurs efforts à ceux du Ministère afin de vendre un type spécial de cuisinière en Grande-Bretagne. Le Ministère a protesté contre les quotas d'importations imposés par l'Australie. Des contacts ont été établis avec l'Angleterre afin d'assurer la diffusion des normes de sécurité adoptées par le CEE aux compagnies canadiennes.

Le marché des machines informatiques prend de l'expansion au fur et à mesure que les pays du Moyen-Orient et de l'Amérique latine se modernisent sur le plan économique et social. Les recherches du Ministère afin de trouver des débouchés en ce domaine ont donné des résultats. Un dispositif de fabrication canadienne assure la programmation de l'arabe et simplifie l'impression mécanique des langues sémitiques.

Le Ministère a aidé 16 fabricants canadiens de pièces électroniques à promouvoir leurs produits à la foire Electronic '74 de Munich. Outre les \$555 000 de produits vendus sur place, ils ont des perspectives de vente de \$8 millions de marchandises en un an.

Afin d'aider l'industrie des pièces d'automobiles dans ses efforts visant à accroître ses exportations, spécialement au Japon et en Europe, le Ministère a parrainé les participants de cette industrie à l'exposition Automechanika, en

Allemagne de l'Ouest, et à une exposition de services de l'automobile, à Tokyo. Le PEMD a soutenu les efforts d'exportation d'un certain nombre de sociétés.

La première vente au Japon de pièces de fabrication entièrement canadienne a été réalisée et nos ventes aux constructeurs européens d'automobiles ont augmenté.

Dans le but d'aider à augmenter les exportations de pièces et accessoires après-vente, le Ministère a commandité un stand à l'Exposition de l'Association des industries de l'automobile. L'intérêt croissant que nous accordons au marché américain de l'après-vente s'est exprimé par notre première participation à l'Exposition des pièces et accessoires d'automobiles, à Chicago.

Le Ministère a fait la promotion des aliments canadiens préparés en organisant cinq démonstrations en magasin et deux dans des restaurants, au Japon. En plus de la vente sur place de poisson, de viande, de biscuits, de bonbons et d'autres aliments préparés pour un total de \$1 million, ils ont obtenus des commandes subséquentes très importantes.

La promotion d'aliments aux États-Unis s'est faite dans des mini-expositions à Pittsburgh, Minneapolis-St. Paul et à Cleveland, de même que dans un stand au Salon national de la confiserie et des aliments de fantaisie, à New York.

Le Conseil des pêcheries du Canada a reçu \$200 000 du Ministère pour la promotion de la morue, de l'aiglefin et de la

plie sur le marché américain. Le Ministère a aussi contribué au Programme d'expansion des marchés du maquereau pour stimuler la consommation de ce poisson.

Des études ont été faites sur le marché mondial des légumineuses et des volailles et sur les marchés sud-américains du bétail afin d'orienter les entreprises canadiennes vers la recherche de nouveaux débouchés.

Le Programme d'aide au développement des marchés des produits alimentaires et agricoles (AGMAP) a subventionné 23 projets pour une somme totale de \$2,8 millions, depuis sa création en juin 1973. Grâce à ses subventions, l'AGMAP a contribué à l'élaboration d'un plan de commercialisation des pommes canadiennes au Royaume-Uni et à l'essai de diverses variétés de semences devant être homologuées par la CEE.

Les huit groupes de travail, créés en vertu de l'accord avec l'URSS sur "la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie", ont continué leurs visites et leurs échanges. L'un des buts principaux de ces rencontres est de renseigner les ministères soviétiques de l'Industrie sur la compétence canadienne en la matière. Une délégation bulgare est venue au Canada pour se renseigner sur la technologie industrielle.

Le Canada a continué de collaborer avec ses alliés en matière de planification de la défense par des programmes de recherche, de développement et de production pour la défense menés en coopération et coordonnés par le Ministère. Un

bon nombre de ces programmes ont des applications civiles et sont à la source d'une technologie de pointe en communications, en navigation et en fait de matériel de transport. Les commandes de matériel de défense de l'OTAN et d'autres pays amis au Canada se chiffraient à \$287,4 millions pour l'année 1974/1975, et nos importations de matériel de défense, s'élevaient à \$264,2 millions au cours de la même période.

La Direction des industries de transport a joué un rôle clé au sein d'un groupe interministériel de travail en aidant à la création d'une corporation de développement des transports urbains d'envergure nationale. Les gouvernements fédéral et provinciaux participeront à la mise de fonds de la dite corporation qui mettra à la disposition de l'industrie des transports urbains une forte organisation nationale capable de mettre au point du nouveau matériel et de mobiliser et coordonner la fabrication et la commercialisation. On aidera l'industrie à satisfaire la croissance rapide de la demande canadienne et les besoins des importants marchés étrangers.

Des missions effectuées sous l'égide du Ministère ont amené la vente de 61 locomotives à l'Iraq et de 50 à la Tunisie, au Pérou et au Ceylan. De plus, à la suite d'initiatives du Ministère, le Mexique a commandé au Canada des locomotives, des wagons pour marchandises et des voitures de

passagers, ainsi que des rails, grâce à un crédit de \$200 millions de la SEE. On a également exporté aux États-Unis des unités propulsées par des turbines pour des expériences de transport rapide. Le Ministère a organisé plusieurs missions aux États-Unis à cet effet.

Les ventes de matériel de transport inter-urbain, matériel de transport rapide, véhicules sur rail légers, matériel de transport urbain sur de longues distances et diverses pièces, ont atteint \$175 millions.

Programme des céréales et des graines oléagineuses

La quantité de céréales et de graines oléagineuses exportée à été de 533 millions de boisseaux (14,3 millions de tonnes). Le programme de crédit gouvernemental a permis l'exportation d'environ 129,5 millions de boisseaux, (3,5 millions de tonnes) de céréales, principalement de blé. Vingt-cinq millions deux cent mille boisseaux (669 000 tonnes) de céréales ont été expédiés pour aider les pays en voie de développement.

L'un des buts principaux de ce programme est d'accroître l'utilisation des céréales et des graines oléagineuses canadiennes, et ceci, non seulement par le développement des marchés pour les produits traditionnels mais aussi pour des produits améliorés. De nouveaux marchés, tant au Canada qu'à l'étranger, sont explorés pour la vente des protéines, lipides et amidons, contenus dans les céréales et les graines oléagineuses, aux industries de l'alimentation et des proven- des.

Grâce à son appui financier, le Programme d'encouragement de la commercialisation des céréales et des graines oléagineuses (GOMI) aide l'industrie canadienne à développer et à diversifier les marchés intérieurs et étrangers pour ses produits. L'accent est actuellement mis sur la production de produits "améliorés" au Canada. Dix projets, d'une valeur de \$1,9 million, ont été subventionnés dans le cadre de ce programme, entre autres le développement de nouveaux produits et de procédés; l'expansion de nos marchés au Moyen-Orient, aux Caraïbes et aux États-Unis, y compris l'équipement de manutention pour l'exportation des céréales et des produits des graines oléagineuses. Citons à titre d'exemple, le colloque sur les céréales tenu au Japon en novembre 1974, au terme d'un projet conjoint de deux ans avec la Commission canadienne du blé en vue de démontrer la valeur nutritive de l'orge et du blé canadiens dans l'alimentation des bovins et la qualité du bétail. Le Japon exporte 17,5 millions de tonnes de céréales par année. Comme autre exemple, citons l'aide sous forme de garantie pour les installations servant à l'emmagasinage des huiles comestibles et l'équipement de manutention, à Vancouver.

Les intérêts sur avances consenties en vertu de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies se sont élevés, pour l'année 1974-1975, à \$1 792 405. Le but de ce programme est d'avancer aux producteurs de céréales une partie de la somme d'argent qu'ils percevraient lors de

la vente commune de leurs céréales. En vertu du Programme du blé à double tarif, \$78,7 millions ont été versés à la Commission canadienne du blé.

Un projet de modification de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies a été déposé au Parlement pour augmenter l'avance maximum accordée au producteur. Un projet d'amendement de la Loi sur la Commission canadienne du blé, pour garantir les paiements selon le Programme de blé à double tarif, a aussi été déposé.

Un système électoral, qui permet aux producteurs d'élire les membres du Comité consultatif de la Commission canadienne du blé, a été instauré. La première élection a été financée par le gouvernement.

Après un an de consultations minutieuses dans tous les secteurs de l'industrie, le gouvernement a instauré, au mois d'août 1974, une nouvelle politique nationale de commercialisation des grains de provende, selon laquelle:

- le gouvernement prend à sa charge les frais de conservation et d'entreposage des stocks de réserve de grains de provende à Thunder Bay et Halifax, d'un coût annuel de \$4 millions;
- tous les utilisateurs du Canada auront directement accès aux grains de provende de l'Ouest;

- la Bourse des marchandises de Winnipeg réintroduira la cotation en bourse des marchés à terme pour les grains de provende;
- les plafonds des avances en espèces augmenteront de façon substantielle.

Le travail s'est poursuivi dans d'autres domaines, comme la garantie des prix, les disparités des frais de transport, et le programme général d'entreposage.

Lors du Conseil international du blé, le Canada a convenu de prolonger l'accord international de 1971 sur le blé jusqu'au 30 juin 1976. Il a appuyé la nomination d'un Groupe d'études préparatoires des bases sur lesquelles un nouvel accord international sur le blé sera fondé. Si un nouvel accord intervient, les réserves feront l'objet d'une étude approfondie.

La Société pilote d'exploitation des PLA (protéines, lipides et amidons) (POS - Protein, Oil, Starch - Pilot Plant Corporation), entreprise conjointe de l'industrie et du gouvernement, compte parmi ses membres cette année 19 compagnies industrielles, une université et un gouvernement provincial. Le Directeur exécutif a été nommé et on envisage la construction d'installations d'essais à Saskatoon. Cette association sans but lucratif a pour objet d'élaborer de nouvelles techniques pour les céréales canadiennes.

Le Programme d'aide à l'utilisation du colza (RUAP) subventionne annuellement des travaux de recherche et de développement sur les variétés et les produits du colza afin d'augmenter l'utilisation du colza canadien au pays et à

l'étranger. Ce programme, administré par l'Association canadienne du colza (Rapeseed Association of Canada), a reçu \$300 000 en 1974-1975 pour entreprendre 16 projets visant à évaluer les propriétés nutritives des nouvelles variétés de colza et à développer de nouveaux produits et des techniques de transformation inédites. En 1975, la recherche portera surtout sur les huiles végétales et, en deuxième lieu, sur les farines.

Le Conseil canadien des céréales, par l'entremise de quatre comités principaux, a étudié des questions qui ont ou auront une importance particulière pour l'industrie des céréales. Les comités sur la manutention et le transport des céréales, sur la conversion au système métrique et sur les normes relatives aux grains de provende étudient les stimulants qui amélioreront et développeront la commercialisation des céréales et des produits céréaliers. Le Conseil est financé à la fois par les cotisations des membres et par les contributions du gouvernement fédéral.

Au cours de 1974-1975, la deuxième année de fonctionnement, l'Institut international des céréales du Canada (Canadian International Grains Institute) a fourni aux acheteurs présents et éventuels de céréales du monde entier des

informations sur tous les aspects de l'industrie céréalière au Canada. Sept différents cours furent offerts à des représentants de 23 pays.

Bureau pour entreprises à participation et projets clef en main

Le Ministère a mis sur pied un nouveau bureau pour la promotion et la commercialisation à l'étranger des ressources et capacités de participation canadienne à des projets industriels polyvalents tels que des projets clef en main ou des entreprises à participation. Cette collaboration canadienne ne vise qu'à établir une activité industrielle ou de service qu'il incombera au pays bénéficiaire de maintenir et de continuer.

Le but de ce Bureau est de fournir aux hommes d'affaires un point de contact avec le Ministère et un lieu de référence où ils pourront obtenir renseignements et conseils pour la poursuite de tels projets à l'étranger. D'ailleurs, la principale préoccupation du Bureau est d'encourager et d'épauler toute initiative émanant du secteur privé, plutôt que de lancer ou de coordonner des programmes émanant du secteur public. On cherche surtout à soulever l'intérêt des entreprises canadiennes pour qu'elles s'engagent dans ces avenues déjà identifiées.

TOURISME

Malgré la crise du pétrole, l'inflation et la situation économique précaire, l'industrie touristique, qui représente 785 000 années-hommes, est restée la troisième plus grande source de devises étrangères, avec un revenu de plus de \$7,3 milliards. Près de 14 millions d'étrangers sont entrés au Canada et y ont passé une nuit ou plus, ce qui fait de notre pays l'une des huit principales destinations touristiques internationales. En outre, 24 millions d'étrangers, la plupart américains, ont franchi la frontière et ont passé plus de 24 heures au Canada.

Les Canadiens voyagent de plus en plus à travers le pays, ce qui contrebalance la légère diminution des visites de touristes américains. En 1974, la valeur estimative des voyages au Canada a été de \$5,7 milliards et les revenus du tourisme des étrangers au Canada ont atteint \$1,6 milliard. L'Office de tourisme du gouvernement canadien (OTGC) projette d'atteindre \$10 milliards d'ici 1980.

Le budget de commercialisation touristique de l'OTGC pour l'année 1974-1975 s'est élevé à \$17 millions, dont \$9,2 millions pour la publicité postale et générale et \$527 000 pour des stands et des campagnes de promotion.

Des documents et des photos ont été envoyés à plus de 1 000 maisons d'édition au Canada, aux États-Unis et dans

les pays d'outre-mer. Cinquante-cinq mille diapositives, transparents et imprimés ont été distribués dans le monde entier. Près de 250 millions de spectateurs, aux États-Unis seulement, on pu voir des films sur le Canada au cinéma et à la télévision.

L'OTGC a organisé 27 voyages dans tout le Canada pour faire connaître le pays à 905 représentants de l'industrie touristique de 25 pays différents.

Le Congrès mondial de l'Association américaine des agents de voyage (ASTA), qui s'est tenu à Montréal en 1974, a réuni 5 066 délégués officiels; l'OTGC a organisé des voyages dans tout le pays pour 700 d'entre eux, en lieu d'investissement direct de promotion touristique.

La direction et la coordination des programmes de tourisme fédéraux et la promotion d'une coopération fédérale-provinciale en matière de tourisme, par l'OTGC, ont été les points saillants de la 29e Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme qui s'est tenue à Québec. Des colloques et des discussions ont eu lieu sur l'étude pour améliorer le tourisme, la coopération fédérale-provinciale, les possibilités de développement offertes par les nouvelles liaisons aériennes entre le Canada et les États-Unis, le bénéfice possible d'invitations au voyage de plus en plus pressantes et l'amélioration de l'industrie touristique canadienne.

Par le truchement du Programme d'expansion de l'industrie touristique, l'OTGC a aidé les provinces à établir des priorités touristiques et à planifier la mise en oeuvre d'importants projets. Quelques-unes de ces priorités ont été fixées au moyen d'autres programmes comme par exemple les accords (au Tourisme) du Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

L'OTGC a nommé des agents régionaux de tourisme à Vancouver pour toute la Colombie-Britannique et le Yukon, à Edmonton pour l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, à Régina pour la Saskatchewan et le Manitoba et à Québec pour toute la province de Québec. Des agents seront aussi nommés à Halifax pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, et à Moncton pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

L'OTGC a instauré de nouveaux programmes tel le Programme d'expansion des voyages à forfait. En vertu de ce programme, le gouvernement canadien versera, selon la moindre des deux sommes, \$50 000 ou 50% du coût total d'élaboration, de mise au point et de commercialisation des nouveaux "voyages à forfait".

L'Office de tourisme du gouvernement canadien emploie le système de gestion automatisée CANTRAV. Les hôteliers tirent profit de ce système électronique de traitement des données; la gestion et les revenus des entreprises s'en trouvent améliorés, ce qui attire les investissements.

L'OTGC a publié de nombreuses brochures dont "Design in Tourism: Restaurants" (Le design en tourisme: les restaurants), un guide qui aide les restaurateurs à aménager leurs salles, installations et services. De nouvelles études sur l'importance du tourisme et un supplément à l'étude de 1971 sur le tourisme au Canada, faite pour l'OTGC par Statistique Canada, ont été publiés.

Un répertoire de 150 pages sur les voyages à forfait a été édité à l'intention des agents de voyage et de l'industrie touristique. Ce répertoire, publié chaque année, indique les voyages à faire au Canada à partir des États-Unis et à partir d'une ville quelconque du Canada.

L'industrie touristique canadienne a reçu des prêts de \$106 millions de la Banque d'expansion industrielle l'année dernière, soit 23,5% de tous les prêts consentis par la Banque en 1974. Une estimation intérimaire de l'OTGC indique que les secteurs privé et public devront investir environ \$630 millions par an pour développer l'industrie du tourisme au Canada.

ÉTAT DES DÉPENSES
du ministère de l'Industrie et du Commerce

Programme commercial et industriel

Crédit		1974-1975
1, 1b, 1d	Frais d'administration	\$ 63,233,564
5	Commission du textile et du vêtement-- Frais d'administration	199,041
10, 10b	Subventions et contributions	133,209,599
Statutaire	Ministre de l'Industrie et du Commerce-- Salaire et allocation d'automobile	17,000
Statutaire	Subventions générales à l'industrie pour l'expansion de la recherche et du développement scientifiques au Canada	26,549,137
Statutaire	GAAP--Pertes d'assurance	1,208,527
Statutaire	Contributions au régime de pension	3,805,000
	Prêts consentis pour aider les fabricants de produits d'automobiles au Canada	202,277
	Prêts consentis à l'industrie de défense pour l'aider à moderniser ses usines	6,826,011
	Prêts consentis pour aider l'industrie pharmaceutique à fabriquer et commercialiser des produits pharmaceutiques (sur ordonnances) à prix de revient moins élevé	350,000
	Prêts consentis pour aider les manufacturiers en vertu du Programme d'aide générale de transition	5,041,244
	Prêts--Programme de redressement de l'industrie de la chaussure et de la tannerie	653,041
	Prêts consentis pour différents projets spéciaux	29,458,782

Programme de tourisme

Crédit

30	Frais d'administration	\$ 22,341,426
Statutaire	Contributions au régime de pension	478,000

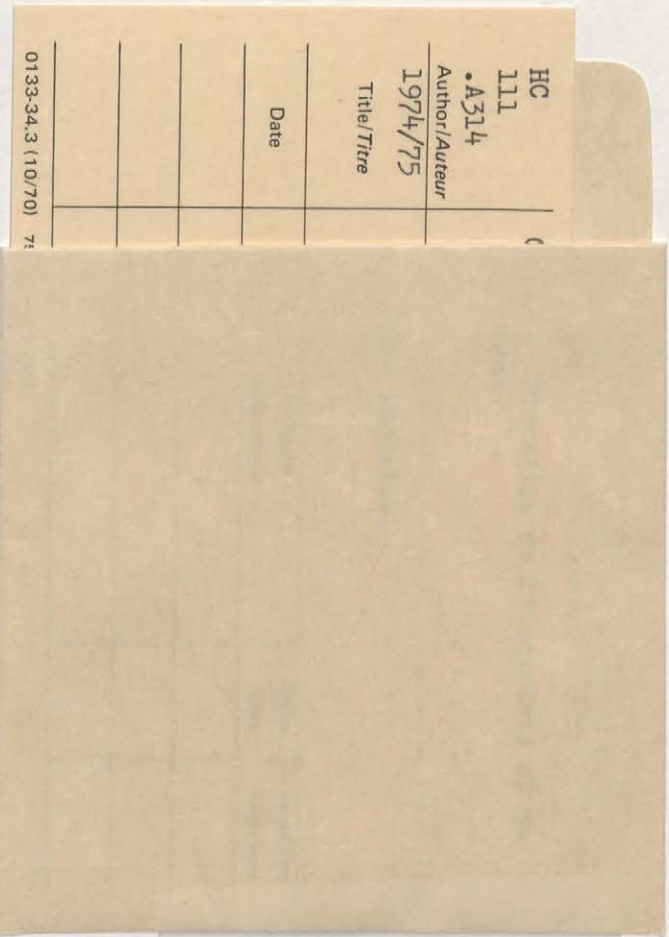
Céréales et graines oléagineuses

Crédit

35	Frais d'administration	1,314,469
40	Subventions et contributions	16,676,725
Statutaire	Versements en vertu de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	3,058,348
Statutaire	Versements en vertu de la Loi sur les paiements provisoires relatifs au grain des Prairies	41,587
Statutaire	Contributions au régime de pension	111,000
41a	Programme du blé à deux prix	78,670,981
42b	Subventions aux détenteurs de livrets de permis spéciaux du double prix du blé	2,559,344
43b	Contributions à la Commission canadienne du blé	1,849,215

ÉTAT DES RECETTES
du ministère de l'Industrie et du Commerce

Rendement des investissements	1974-1975
Intérêts sur les prêts consentis à la Société pour l'expansion des exportations	\$ 42,837,642
Intérêts sur les prêts consentis aux fabricants de produits d'automobiles	1,825,053
Intérêts sur les prêts consentis à l'industrie pharmaceutique	66,430
Divers	1,007,947
Remboursements sur les dépenses de l'année précédente	
Remboursements en vertu du DIP (Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense)	548,156
Remboursements en vertu du PAIT (Programme d'avancement de la technologie)	80,537
Remboursements en vertu du PEMD (Programme de développement des marchés d'exportations)	130,317
Remboursements divers	1,444,444
Divers	
Frais divers	1,251,163



0133-34.3 (10/70) 74

HC
111
•A314
Author/Auteur
1974/75
Title/Titre

Date

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



134440

